



Non à la démolition, non au dépeçage, non à l'amputation

lundi 16 janvier 2017, par [Bariaud](#)



Non à la démolition, non au dépeçage, non à l'amputation, APPEL POUR SAUVER LES ARCHIVES NATIONALES

Nées du souffle de la Révolution française en 1790, les Archives nationales ont été synonymes d'entrée dans un monde nouveau, sans privilèges, sans secrets, ouvert à tous. Les archives sont notre mémoire individuelle et collective, elles sont la source première de ceux qui écrivent l'histoire, généalogistes, étudiants ou universitaires. Les archives sont aussi des éléments de preuves dont a besoin la population pour établir ou justifier des droits comme ceux touchant à la nationalité, la citoyenneté, la famille, la carrière, la succession, etc. Ainsi, les archives contribuent de manière éminente à l'exercice de la démocratie. Or, elles sont, deux cent vingt-six ans après, gravement menacées dans leur existence. Une nouvelle fois.

En 2010, Nicolas Sarkozy avait décidé l'implantation de sa Maison de l'Histoire de France, musée nauséabond de l'identité nationale, sur le site des Archives nationales de Paris. Par la mobilisation, le personnel des Archives nationales soutenu par les historiens, universitaires, étudiants et une majorité de la population, avait refusé ce projet néfaste et l'avait repoussé.

Aujourd'hui, deux décisions tout aussi dangereuses pour l'avenir des Archives nationales ont été annoncées par le ministre de la Culture, Audrey Amadry. Il s'agit de la démolition de site des Archives nationales de Fontainebleau et de l'amputation de 11 000 mètres carrés de site de Paris. Ces choix, faits au nom du dogme de la réduction du patrimoine immobilier de l'Etat, vont à l'encontre direct de l'intérêt général et bafouent tous les principes scientifiques et archivistiques fondamentaux. Seuls quelques spéculateurs et promoteurs immobiliers pourraient s'en faire les maîtres.

- A Fontainebleau, où le foncier est rare, la mise en vente de terrain de 9 hectares serait à coup sûr une opportunité pour de nombreux investisseurs. Mais certainement pas pour l'Etat. Rappelons que la rénovation de toutes les structures et magasins du site de Fontainebleau est évaluée à 53 millions d'euros quand leur démolition coûterait 36 millions d'euros. Enfin, quant aux archives pour la plupart établis en Sud Seine-et-Marne risquent de rester sur le carreau, leur point étant supprimé/déplacé au minimum pour assurer la fermeture.

- A Paris, la vente à la découpe des immeubles du ministère de la Culture, dont celui de la rue des Pyramides qui est actuellement affecté au service des musées de France, pourrait aussi permettre une belle plus-value à certains investisseurs mais certainement pas à l'Etat qui vend toujours son patrimoine à vil prix (voir les exemples des ventes des Hôtels de Kinsky et de Vigny-Créteil). Ces projets de ventes immobilières doivent définitivement être abandonnés. Les conséquences seraient un nouvel affaiblissement des missions du service public culturel de l'Etat, de nouvelles suppressions d'emplois et 500 fonctionnaires du ministère de la Culture qui pourraient être jetés à la rue, dont 250 à 300 d'habitants de force sur le site parisiens des Archives nationales en lieu et place de 11 000 mètres carrés de magasins et de dépôts.

Ces deux opérations, loin de renflouer les caisses de l'Etat, mettraient en danger de mort l'institution des Archives nationales. Déplacer les Archives nationales de leurs locaux, magasins, et surfaces, c'est interdire à l'institution de poursuivre son rôle de « mémoire vivante » de l'histoire de ce pays. Démolir le site de Fontainebleau, c'est sacrifier le « grenier » de l'institution (190 kilomètres linéaires de capacité de stockage). C'est, à Paris, refuser de bonnes conditions de conservation aux chartes scellées, aux registres royaux et des institutions de l'Ancien Régime qui ont besoin de place et de reconditionnement. C'est priver le public de tous les ans de visionnement de minutes des notaires parisiens (jusqu'à l'année 1968), c'est exposer tous travaux de mise aux normes des bâtiments, et en particulier des magasins (température, hygrométrie).

Conséquence, le site de Pierrefitte-sur-Seine - qui a ouvert au public en janvier 2013 et qui était prévu pour être exploité pendant trente ans (2043) - va se retrouver mortel, sans avoir même d'avoir vécu, situé de tous les documents redéposés et démantelés depuis les sites de Fontainebleau et Paris. C'est ainsi qu'il est déjà prévu de prolonger la durée fiscale du site de Pierrefitte-sur-Seine 25 ans avant la date calculée et de faire construire, à partir de 2025, un nouveau bâtiment pour environ 130 millions d'euros. Au total, la démolition de Fontainebleau, ajoutée à l'amputation de site de Paris et à la construction d'un nouvel

APPEL POUR SAUVER LES ARCHIVES NATIONALES

Nées du souffle de la Révolution française en 1790, les Archives nationales ont été synonymes d'entrée dans un monde nouveau, sans privilèges, sans secrets, ouvert à tous. Les archives sont notre mémoire individuelle et collective, elles sont la source première de ceux qui écrivent l'histoire, généalogistes, étudiants ou universitaires. Les archives sont aussi des éléments de preuves dont a besoin la population pour établir ou justifier des droits comme ceux touchant à la nationalité, la citoyenneté, la famille, la carrière, la succession, etc. Ainsi, les archives contribuent de manière éminente à l'exercice de la démocratie. Or, elles sont, deux cent vingt-six ans après, gravement menacées dans leur existence. Une nouvelle fois.

En 2010, Nicolas Sarkozy avait décidé l'implantation de sa Maison de l'Histoire de France, musée nauséabond de l'identité nationale, sur le site des Archives nationales de Paris. Par la mobilisation, le personnel des Archives nationales soutenu par les historiens, universitaires, étudiants et une majorité de la population, avait refusé ce projet néfaste et l'avait repoussé.

Aujourd'hui, deux décisions tout aussi dangereuses pour l'avenir des Archives nationales ont été annoncées par la ministre de la Culture, Audrey Azoulay. Il s'agit de la démolition du site des Archives nationales de Fontainebleau et de l'amputation de 11 000 mètres carrés du site de Paris. Ces choix, faits au nom du dogme de la réduction du patrimoine immobilier de l'État, vont à l'encontre direct de l'intérêt général et bafouent tous les principes scientifiques et archivistiques élémentaires. Seuls quelques spéculateurs et promoteurs immobiliers pourraient s'en froter les mains.

- A Fontainebleau, où le foncier est rare, la mise en vente du terrain de 9 hectares serait à coup sûr une opportunité pour de nombreux investisseurs. Mais certainement pas pour L'État. Rappelons que la rénovation de toutes les structures et magasins du site de Fontainebleau est évaluée à 53 millions d'euros quand leur démolition coûterait 36 millions d'euros. Enfin, quarante archivistes pour la plupart établis en Sud Seine-et-Marne risquent de rester sur le carreau, leur poste étant supprimé/redéployé ou maintenu pour assurer la fermeture.
- A Paris, la vente à la découpe des immeubles du ministère de la Culture, dont celui de la rue des Pyramides qui est actuellement affecté au service des musées de France, pourrait aussi permettre une belle plus-value à certains investisseurs mais certainement pas à L'État qui vend toujours son patrimoine à vil prix (voir les exemples des ventes des Hôtels de Kinsky et de Vigny-Croisilles). Ces projets de ventes immobilières doivent définitivement être abandonnés. Les conséquences seraient un nouvel affaiblissement des missions du service public culturel de L'État, de nouvelles suppressions d'emplois et 500 fonctionnaires du ministère de la Culture qui pourraient être jetés à la rue, dont 250 à 300 délocalisés de force sur le site parisien des Archives nationales en lieu et place de 11 000 mètres carrés de magasins et de dépôts.

Ces deux opérations, loin de renflouer les caisses de L'État, mettraient en danger de mort l'institution des Archives nationales. Dépecer les Archives nationales de leurs locaux, magasins, et surfaces, c'est interdire à l'institution de poursuivre son rôle de « mémoire vivante » de l'histoire de ce pays. Démolir le site de Fontainebleau, c'est sacrifier le « grenier » de l'institution (190 kilomètres linéaires de capacité de stockage). C'est, à Paris, refuser de bonnes conditions de conservation aux chartes scellées, aux registres royaux et des institutions de l'Ancien Régime qui ont besoin de place et de reconditionnement. C'est proscrire la collecte de trente années de versement de minutes des notaires parisiens (jusqu'à l'année 1968), c'est exclure tous travaux de mise aux normes des bâtiments, et en particulier des magasins (températures, hygrométrie).

Conséquence, le site de Pierrefitte-sur-Seine - qui a ouvert au public en janvier 2013 et qui était prévu pour être exploité pendant trente ans (2043) - va se retrouver mort-né, saturé avant même d'avoir vécu, saturé de tous les documents redéployés et déménagés depuis les sites de Fontainebleau et Paris. C'est ainsi qu'il est déjà prévu de préempter la réserve foncière du site de Pierrefitte-sur-Seine 25 ans avant la date calculée et de faire construire, à partir de 2025, un nouveau bâtiment pour environ 170 millions d'euros. Au total, la démolition de Fontainebleau, ajoutée à l'amputation du site de Paris et à la construction d'un nouvel équipement à Pierrefitte, correspond à plus de 200 millions d'euros de dépenses, soit à peu de chose près la même somme qu'a coûtée la construction des équipements du « nouveau » site de Pierrefitte-sur-Seine. A la différence près que pas un mètre carré, pas un mètre linéaire nouveau ne sortira de terre. Au contraire, nous savons que l'institution disposera de moins de moyens après !

Refuser de donner les espaces et moyens nécessaires au fonctionnement des Archives nationales, c'est à court terme les asphyxier et vouer ce patrimoine qui est notre mémoire historique à la disparition pure et simple. Nous, personnel des Archives nationales, de toutes filières et de toutes catégories, administrative, scientifique, de documentation, d'accueil de surveillance et de magasinage, des métiers d'arts, ouvrière et technique, ne l'acceptons pas.

Citoyens, salariés, étudiants, chercheurs, historiens, intellectuels, généalogistes, nous vous appelons à signer notre pétition adressée au Président de la République

PÉTITION POUR SAUVER LES ARCHIVES NATIONALES

- Pour le maintien intégral des périmètres, surfaces et locaux (magasins, ateliers, bureaux, espaces

publics) du site des Archives nationales de Paris au bénéfice unique de l'institution ; pour l'abandon du projet de délocalisation des services d'administration centrale du ministère de la Culture ; pour l'élaboration et la mise en œuvre d'un programme pluriannuel de travaux, de rénovation et de mise aux normes (conditions de conservation, sécurité incendie, entretien du bâti) de l'ensemble des locaux, et en particulier des magasins.

- Maintien d'un site disposant d'une capacité de stockage d'au moins 200 kilomètres linéaires à Fontainebleau, pour le lancement de tous les travaux nécessaires à la consolidation, rénovation et remise aux normes des bâtiments pour une réouverture au public la plus rapide possible ; maintien des fonds d'archives sur le site ; maintien de tous les postes de travail, emplois et agents ; respect du volontariat strict, pas de mutations forcées.
- Respect de la planification initiale de montée en charge des équipements du site de Pierrefitte-sur-Seine ; respect des délais et termes d'exploitation prévus ; respect du plan de gestion des réserves foncières du site ; pour des créations d'emplois et la reconnaissance de la pénibilité des conditions de travail et de vie au travail.

NOM :

PRÉNOM :

QUALITÉ :

ADRESSE / MAIL :

SIGNATURE :

Cette pétition sera remise à François Hollande, Président de la République

Transmettez vos signatures de soutien :

- par courrier postal : CGT-Archives 56, rue des Francs-Bourgeois 75003 Paris

- par mail : cgt.archives@culture.gouv.fr

- fax : 01 40 27 63 66

Paris, le 9 janvier 2017